

GESTION LOCALE DE L'EAU

Le nombre important de SAGE et de contrats de milieu en Rhône-Méditerranée atteste de la mobilisation des acteurs locaux. Le SDAGE 2010-2015 affirme la nécessité de développer les SAGE sur le territoire et d'étendre leur champ de compétence. D'autre part, dès la fin 2008, le Comité de bassin a fait évoluer les modalités d'utilisation des contrats de milieu pour leur faire intégrer les orientations du SDAGE.

Il est à noter que d'autres actions existent sur le littoral, en dehors de SAGE et de contrats de milieu, dans des espaces comme les aires marines protégées.

INDICATEUR 1.1 DEVELOPPEMENT DES SAGE

INDICATEUR DE
REPONSE

Les SAGE sont des outils de gestion durable de la ressource en eau. Ils ont l'avantage sur les contrats d'être juridiquement opposables aux tiers. Ils pérennisent des règles et des pratiques de gestion des milieux et de la ressource en eau.

Cet indicateur suit l'état d'avancement global de la mise en œuvre des SAGE du bassin en distinguant 4 étapes allant de l'émergence d'un projet à son approbation par arrêté préfectoral.

ETAT D'AVANCEMENT DES SAGE DANS LE BASSIN RHONE-MEDITERRANEE

ETAT D'AVANCEMENT (*)	NOMBRE DE SAGE
Emergence	0
Instruction	1
Elaboration	22
Approuvés par arrêté préfectoral	18 *

Source : Gest'eau – juin 2013

(*) y compris 11 SAGE en révision dont 3 s= 3 sont déjà révisés

Les 41 SAGE (approuvés ou en projet) couvrent plus de 45 000 km² soit environ 38% de la superficie du bassin

Etat d'avancement des SAGE
(juin 2013)

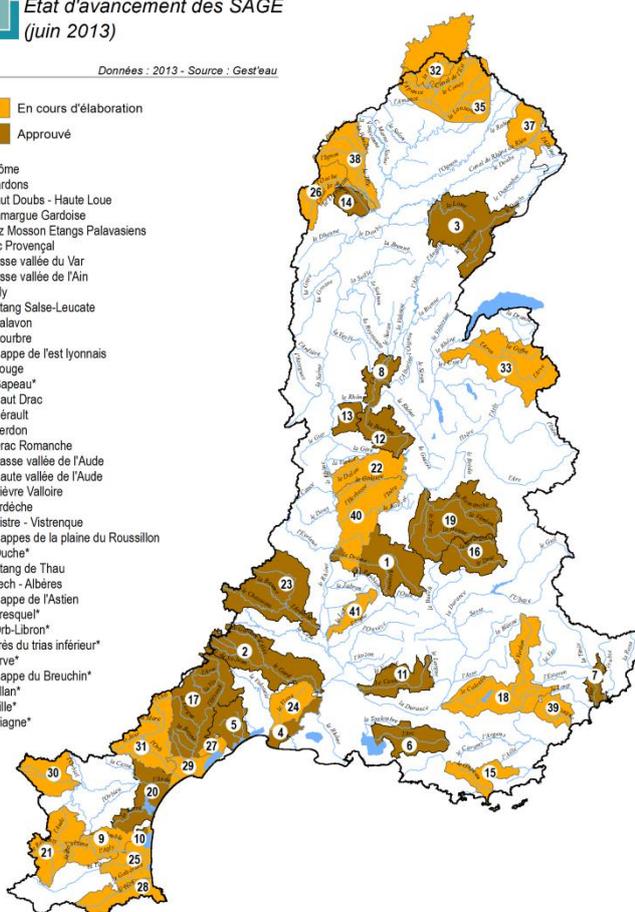
Données : 2013 - Source : Gest'eau

- En cours d'élaboration
- Approuvé

- 1 - Drôme
- 2 - Gardons
- 3 - Haut Doubs - Haute Loue
- 4 - Camargue Gardoise
- 5 - Lez Mosson Etangs Palavasiens
- 6 - Arc Provençal
- 7 - Basse vallée du Var
- 8 - Basse vallée de l'Ain
- 9 - Agly
- 10 - Etang Salse-Leucate
- 11 - Calavon
- 12 - Bourbre
- 13 - Nappe de l'est lyonnais
- 14 - Vouge
- 15 - Gapeau*
- 16 - Haut Drac
- 17 - Hérault
- 18 - Verdon
- 19 - Drac Romanche
- 20 - Basse vallée de l'Aude
- 21 - Haute vallée de l'Aude
- 22 - Bièvre Valloire
- 23 - Ardèche
- 24 - Vistre - Vistrenque
- 25 - Nappes de la plaine du Roussillon
- 26 - Ouche*
- 27 - Etang de Thau
- 28 - Tech - Albères
- 29 - Nappe de l'Astien
- 30 - Fresquel*
- 31 - Orb-Libron*
- 32 - Grès du trias inférieur*
- 33 - Arve*
- 35 - Nappe du Breuchin*
- 37 - Allian*
- 38 - Tille*
- 39 - Siagne*

- 40 - Molasses miocènes du Bas-Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence*
- 41 - Lez

* : SAGE identifié comme nécessaire dans le SDAGE



Indicateur
National

ZOOM : SAGE NECESSAIRES

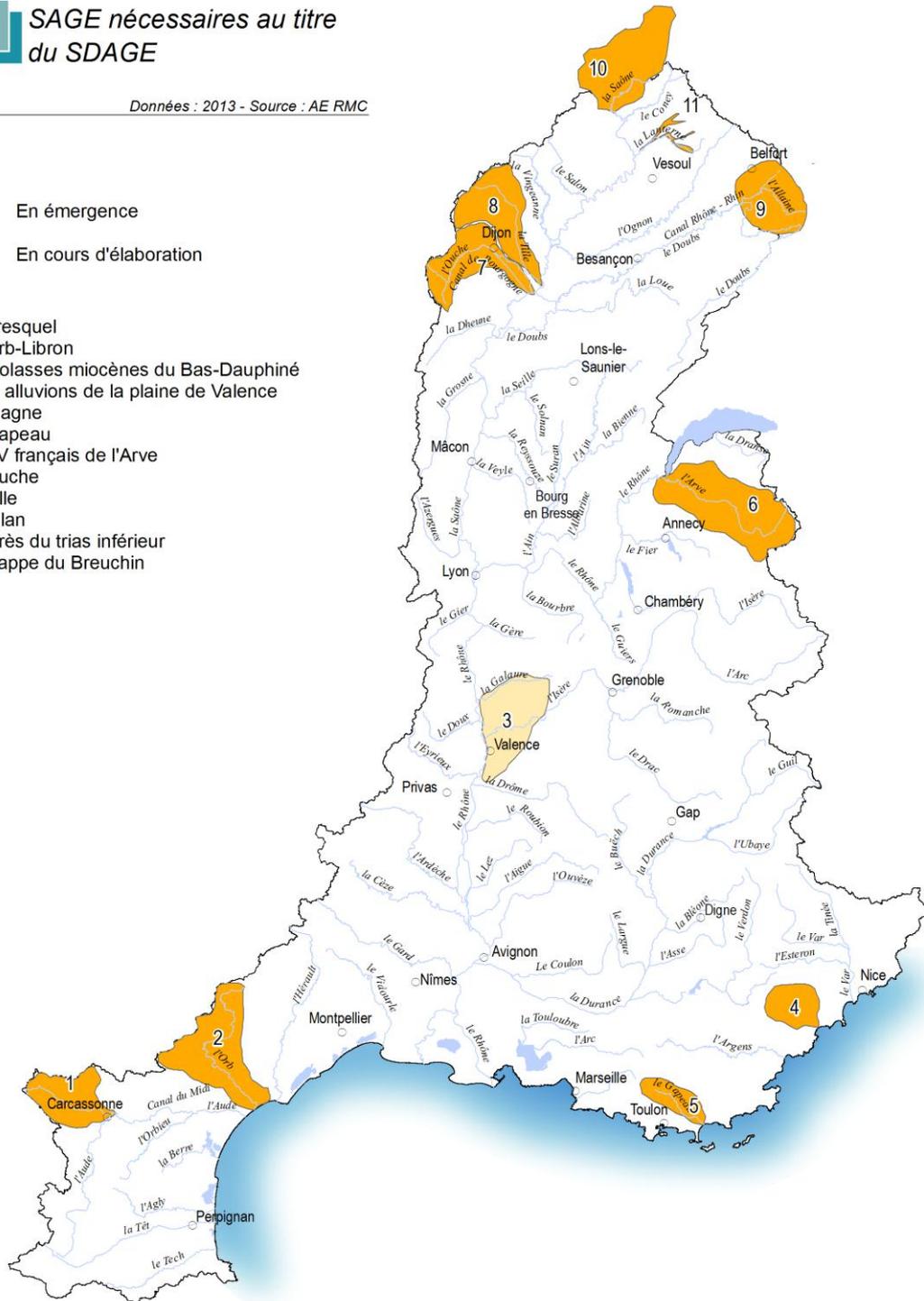
Le SDAGE identifie 11 territoires prioritaires et exige que sur ces territoires des SAGE dits nécessaires soient lancés. Les travaux sont aujourd'hui bien engagés, puisque tous les périmètres de ces SAGE ont été délimités par arrêté préfectoral et que 10 CLE sont en place, la création de la 11e CLE étant imminente. Pour 9 de ces SAGE la phase d'état des lieux du SAGE est d'ores et déjà réalisée.

SAGE nécessaires au titre du SDAGE

Données : 2013 - Source : AE RMC

- En émergence
- En cours d'élaboration

- 1 Fresquel
- 2 Orb-Libron
- 3 Molasses miocènes du Bas-Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence
- 4 Siagne
- 5 Gapeau
- 6 BV français de l'Arve
- 7 Ouche
- 8 Tille
- 9 Allan
- 10 Grès du trias inférieur
- 11 Nappe du Breuchin



Les contrats de milieu sont des programmes d'actions mis en place par les acteurs locaux (collectivités, industriels, agriculteurs...) avec leurs partenaires (Etat, agence de l'eau, régions et départements concernés), à l'échelle de bassins versants, pour une durée de 5 à 6 ans. Ils résultent d'une démarche locale volontaire. Les contrats prévoient des investissements qui visent à restaurer l'état du milieu naturel. Ils comportent également une part importante d'animation et de sensibilisation. Pouvant couvrir une ou plusieurs thématiques (pollution, gestion de la ressource, continuité écologique ...), ils ne sont pas exclusifs de SAGE sur le même périmètre.

L'indicateur suivant montre l'état d'avancement des contrats de milieu en distinguant 4 étapes d'avancement.

Etat d'avancement des contrats de milieux

Données : 2013 - Source : Gest'eau

- En phase d'émergence
- En cours d'élaboration
- Signé en cours d'exécution
- Achevé

ETAT D'AVANCEMENT (*)	NOMBRE DE CONTRAT DE MILIEU
Emergence	9 *
Elaboration	44
Exécution	53
Achèvement	50

Source : Gest'eau – octobre 2013

(*) A noter que le nombre de contrats en cours d'émergence est sous estimé du fait de la difficulté de recueillir l'information sur cette phase par essence non formalisée.

